

JEHAN DE BEAUJEU, MAÇON ET EXPERT. UN RAPPORT D'EXPERTISE DU PONT DU TARN À ALBI, 1537

Sandrine Victor

Maître de conférences, l'Institut National Universitaire Champollion-Albi/Université fédérale-Toulouse

Résumé:

Les Archives Départementales du Tarn, sous la côte 4 EDT DD 31, conservent un dossier sur les travaux effectués sur le pont du Tarn à Albi, appelé aujourd'hui « pont vieux ». En particulier, un rapport d'expertise d'un maçon, Jehan de Beaujeu, daté de 1537, attire l'attention. L'enjeu est ici de savoir si les piles du pont résisteront au courant de la rivière si des moulins sont construits juste derrière elles.

Mots-clés:

Pont, Expertise, Albi.

Dans les années 1035-1042, la décision de bâtir un pont sur le Tarn au niveau d'Albi est prise. Le contexte général est celui d'un Moyen Âge féodal, et celui des mouvements de paix de Dieu. La construction de ce pont répond aux besoins de circulation à l'échelle régionale, mais également à l'échelle locale, en détournant les flux de marchands ou de pèlerins vers le cœur de la petite cité albigeoise. Elle émane aussi du désir de la population albigeoise, soucieuse de se faciliter les déplacements outre-Tarn. La fondation de ce pont est décidée par l'évêque d'Albi, Amiel, par Frotaire, évêque de Nîmes et détenteur d'une partie de l'évêché albigeois, et par le vicomte, le frère de Frotaire, Bernard-Aton, proconsul de Nîmes et prince d'Albi. Amiel est coseigneur d'Albi avec le vicomte Bernard-Aton, dépendant des comtes de Toulouse-Rouergue.

Cette fondation est possible grâce à l'autorisation d'Anselme, abbé de l'abbaye de Saint-Salvi, d'utiliser le trajet du bac pré-existant et les revenus en émanant pour la construction dudit pont, en échange des droits des péages. Le pont a pour vocation ici de remplacer ledit bac. Il bénéficie à l'origine d'une sauvegarde religieuse. En 1194, le vicomte d'Albi entre en possession du péage. Ce droit, à la faveur de la croisade dite des Albigeoise, passe à l'évêque, qui l'abandonne à son tour à la communauté urbaine en 1269. Il est probable que l'évêque cède ses droits du fait des sommes à engager pour la reconstruction du pont à cette date. En effet, c'est à ce moment précis que le pont est rebâti selon le style gothique, en pierre gréseuse, suivant une forme en tiers point. Il a en effet été bâti avant que

la brique ne s'impose en architecture au niveau local. Il est d'une longueur de 151, 44 m. Il présente sept arches en tiers-point, d'ouvertures et de hauteurs inégales, l'épaisseur des piles variant entre 5,60 m et 6,75 m. C'est un ouvrage fortifié. Il possède une tour-porte en son milieu, et se dotera de deux autres à chaque extrémité pour se protéger des Anglais, sévissant dans la région durant la Guerre de Cent ans, selon une configuration assez classique. Cette porte voutée de Saint-Firmin, dite aussi Notre-Dame, car il y était une chapelle de la Vierge, est une sorte d'arc triomphal, qui s'apparente à une tour et couronnée d'une bretèche en charpente et torchis. Elle se dresse sur la 5^e pile à partir de la ville, là où passe la limite de juridiction entre le domaine royal et les territoires de Raimond VII en 1229 et entre les sénéchaussées de Carcassonne et de Toulouse après 1270. Le pont possède également un pont-levis qui est mentionné dans les comptes de l'administration consulaire à partir de 1370 (Archives Départementales du Tarn, désormais ADT, 4 EDT CC 152, fol. 110 r^o). Le contexte de la guerre de Cent ans est à nouveau largement explicatif du fait : il faut pouvoir isoler ce pont des rives et ainsi protéger la ville.

L'entretien de ce pont coûte cher. Retenons pour l'époque médiévale les travaux consignés le 5 juillet 1368 par exemple (ADT, 4 EDT CC 151, fol. 68 r^o) où la chaussée du pont est refaite (ADT, 4 EDT CC 151, fol. 109 v^o). Mais c'est surtout à partir de 1397 que d'importants travaux sont effectués. En effet, les diverses crues, et le courant de la rivière, ont fragilisé la pile du pont, qui se retrouve engravé. Il faut construire un ba-